

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	71 (1942)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Achetez les cartes de Pro Infirmis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Achetez les cartes de Pro Infirmis

Prix de la pochette : Fr. 1.50

*Faciliter* à un estropié l'achat d'une prothèse qui lui rendra l'indépendance,

*donner* à un enfant arriéré ou difficile une instruction spécialisée qui en fera un homme utile,

*permettre* à un dur d'oreille de suivre un cours de lecture labiale ou de se procurer un appareil acoustique qui lui rendra le contact avec son prochain,

*conseiller et soutenir* tant d'infirmes qui ne savent où s'adresser pour trouver de l'aide,

*lutter* contre les causes d'anomalies,

*voilà* ce que votre don, si modeste soit-il, aidera à réaliser.

### Fribourgeois !

Pour tous, les temps sont durs, certes, mais encore davantage pour ceux qui, souffrant d'une déficience physique ou mentale, devraient bénéficier d'un traitement ou de soins spéciaux.

Le produit de la vente de cartes servira à réadapter les infirmes et les anormaux du canton de Fribourg à la vie normale, à leur assurer une éducation spécialisée et à prévenir d'autres anomalies.

La vente de cartes vous est chaleureusement recommandée par :

M. Dr J. Piller, conseiller d'Etat, Fribourg.

M. M. Quartenuod, conseiller d'Etat, Fribourg.

M<sup>me</sup> A.-M. Besson, directrice du Bureau cantonal de Charité, Fribourg.

M. P. Bondallaz, préfet, Romont.

M. Delabays, préfet, Bulle.

M. L. Duruz, préfet, Estavayer.

M. le pasteur v. Kaenel, Morat.

M. le docteur C. Morard, Fribourg.

Pro Infirmis, vente de cartes, Chèques postaux *IIa 1494, Fribourg.*

### Promenade méditative...

Entrer dans cette carrière avec la seule ambition de gagner sa vie, c'est s'exposer à bien des déboires et encourir de redoutables responsabilités.

Mgr DUPANLOUP.

La profession d'instituteur serait le plus triste des métiers, si elle n'était pas un sacerdoce et une vie de sacrifices.

\*\*\*\*\*

On a beau travailler sans fruit apparent, semer et ne pas récolter ; cela n'est point une déception pour qui croit, pour qui espère.

\*\*\*